

## MARCHES PUBLICS DE PRESTATION DE SERVICES

Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociations

### **REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)**

FABRICATION ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE  
AUX RESTAURANTS SCOLAIRES DES ECOLES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES ADOUR MADIRAN

Marché à procédure adaptée – Article L2123-1 du Code de la commande publique  
Article L2125-1 du Code de la commande publique

DATE LIMITE DE REMISE DE L'OFFRE :

**Mercredi 21 MAI 2025 à 12h00**

Pouvoir adjudicateur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES ADOUR MADIRAN

21 place du Corps Franc Pommiès  
65 500 VIC EN BIGORRE  
Siret : 20007210600012

## **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation a pour objet la fabrication, le conditionnement, la livraison et le déchargement de repas en liaison froide nécessaires à la restauration des sites scolaires suivants :

- Escondeaux
- Lescurry
- Sarriac
- Lafitole
- Liac
- Monfaucon
- Peyrun
- Saint Sever de Rustan
- Senac
- Vic en Bigorre centre de loisirs pendant les vacances scolaires
- Andrest
- Pujo
- Saint Lezer
- Sarniguet
- Tostat
- Montaner centre de loisirs mercredi et vacances scolaires

A ce titre, le prestataire assure :

- la fabrication des repas et leur livraison dans les installations existantes
- s'engager également à développer, en concertation avec la CCAM, des actions spécifiques de formation du personnel de la structure qui devront conduire à :
  - >Parfaire la qualité du service
  - >Améliorer la compétence professionnelle et la technicité des agents concernés
  - >Développer leurs connaissances en matière de diététique, d'hygiène, de sécurité et de gestion.

## **ARTICLE 2 – ORGANISATION DE LA CONSULTATION**

### **2.1. Procédure de passation**

Il s'agit d'un accord cadre passé en application de l'article R.2162-2 du code de la commande publique selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1, R2123-4 à R2123-7 du code de la commande publique. La procédure est celle de la procédure adaptée et la collectivité se réserve la possibilité de négocier les offres des candidats,

### **2.2. Dossier de consultation**

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- ◆ Le présent règlement de consultation (R.C),
- ◆ L'acte d'engagement (AE),
- ◆ Le bordereau des prix unitaires (BPU),
- ◆ Le cahier des clauses particulières (CCP),

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le profil acheteur de la commune à l'adresse suivante : <https://www.demat-ampa.fr> ou sur le site [www.adour-madiran.fr](http://www.adour-madiran.fr)

## ARTICLE 3 - CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE

### 3.1 - Documents à fournir pour répondre

#### Documents relatifs à la candidature

- **Lettre de candidature** et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1 ou forme libre)
- **Déclaration sur l'honneur** dûment datée et signée par le candidat (DC2 ou forme libre),

attestant :

- Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
- Qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du Code du Travail

- **Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés**

- **Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat** (DC2 ou forme libre)

- **Une liste de références** de missions équivalentes en cours d'exécution ou exécutées au cours des cinq dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le client
- **Les attestations d'assurance en cours de validité pour la responsabilité civile**

#### Documents relatifs à l'offre

Un projet de marché comprenant :

- **un acte d'engagement (AE)** à compléter et à signer par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du marché,
- **un bordereau de prix, (BPU)** à compléter – dater – parapher et signer,
- **le cahier des clauses particulières (CCP)**, à dater, parapher et signer sur toutes les pages sans modification
- **le présent R.C** à dater – parapher et signer sur toutes les pages sans modification
- **une note technique, qualitative et environnementale R/V sur format A4 indiquant**

**notamment :**

- ➔ l'origine et la provenance des produits notamment bio et labellisés, avec prise en compte de la saisonnalité des fruits et des légumes,
- ➔ la qualité des produits : produits bruts et frais privilégiés, et forte limitation des produits très transformés et industriels,
- ➔ l'engagement dans la loi Egalim (approvisionnements en circuits courts et de qualité, des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire, diversification des sources de protéines,

### 3.2 - Date limite de validité des offres

La date limite de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

*NB : toutes les correspondances et pièces du marché devront être rédigées en langue française et exprimées en EURO.*

#### ARTICLE 4 – TRANSMISSION ELECTRONIQUE

L'offre sera **obligatoirement transmise par voie électronique** sur le site <https://demat-ampa.fr/>

Les plis devront parvenir avant les date et heure figurants en page de garde du présent document. Ils seront adressés par voie électronique sur le profil d'acheteur figurant dans les coordonnées du maître d'ouvrage en page de garde. Pour toutes questions techniques quant à l'utilisation de la plateforme (configuration des postes, pré-requis techniques, modalités d'enregistrement, frais d'accès au réseau, etc.) et pour l'assistance, les candidats se rapporteront en priorité au « Guide d'utilisation » disponible dans la rubrique « Aide » de la page « entreprises » de la plateforme.

La signature des documents par un certificat de signature électronique n'est pas exigée. Les soumissionnaires sont informés que le seul dépôt d'une offre les engage juridiquement sur son contenu.

Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) : Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises (DCE). Pour les pièces ne pouvant pas être remises sous un tel format, elles devront être transmises en format pdf.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché public pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché public papier.

Les soumissionnaires sont informés que les demandes de compléments d'information et de précisions effectuées de façon dématérialisée par l'acheteur public ou toute personne désignée par lui (maître d'œuvre notamment) pourront être transmises par le biais du profil acheteur ou par courriel simple. La réponse de l'entreprise devra être transmise par le même support électronique que celui utilisé par l'acheteur ou son représentant.

## ARTICLE 5 : VISITE DES LIEUX D'EXECUTION

Une carte des lieux est jointe. Une visite sera possible sur demande de rendez vous auprès de M LARY Benoit : benoit.lary@adour-madiran.fr

## ARTICLE 6: DATE D'EFFET DU MARCHE

1<sup>er</sup> septembre 2025

## ARTICLE 7: DUREE DU MARCHE

1 an reconductible 2 fois (soit trois années au total) (art.16 du Code des Marchés Publics). Le pouvoir adjudicateur prévient par LR/AR 3 mois à l'avance de sa décision de ne pas reconduire le contrat. Dans le cas contraire, aucune formalité n'est indispensable.

## ARTICLE 8 – CRITERES DE JUGEMENT DE L'OFFRE

Les critères retenus dans le jugement de l'offre seront examinés avec les coefficients de pondération suivants :

CRITERES	Pondération
<b>1/ Prix des prestations</b>	/ 60
<b>2/ Valeur technique et qualitative :</b>  - Origine et provenance des produits notamment bio & labellisés, saisonnalité des fruits & légumes, traçabilité / 10 - Variété des plats et garanties qualitatives et quantitatives selon les recommandations GEM-RCN /10 - Qualité des produits : produits bruts & frais privilégiés, limitation des produits transformés /10	/ 30
<b>3/ Valeur environnementale :</b>  - Approvisionnements en circuits courts / 5 - Mesures en faveur de l'environnement : gestion des déchets – réduction des emballages – recyclage / 5	/10

Les offres seront classées par ordre croissant. En cas de discordance entre les différentes indications du prix figurant dans l'offre du soumissionnaire, ou en cas d'anomalies, d'erreurs ou d'omissions internes à la décomposition du prix unitaire, le montant hors taxes figurant à l'article B1 de l'acte d'engagement prévaudra sur toutes autres indications.

Toutefois, si le prestataire concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition ou ce sous-détail pour les mettre en harmonie avec le montant indiqué à l'acte d'engagement ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

## **ARTICLE 9 – NEGOCIATIONS**

A l'issue d'une première analyse, une 1<sup>ère</sup> négociation pourra être menée avec le/les candidat(s). Elle pourra être effectuée par courriels, réunions, visioconférences ou conférences téléphoniques. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale, sans négociation

## **ARTICLE 10 - DELAI DE NOTIFICATION**

Le Communauté de Communes (CCAM) s'engage à notifier au soumissionnaire, l'acceptation ou le rejet de son offre, dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception de l'offre.

## **ARTICLE 11 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour répondre, merci de s'adresser à :

**Monsieur Benoit LARY**  
Téléphone : 05.62.31.68.84  
Mail : benoit.lary@adour-madiran,fr

**Fait à**  
**Mention « Lu et Approuvé »**

**Le**  
**Signature et cachet du candidat**